

Dispositif de Formation préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier

Institut de formations paramédicales
Institut de formation en Soins Infirmiers

Année 2023

- Du lundi 6 février 2023 au vendredi 8 décembre 2023 -

Promotion 2023 – 2025 (février)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1 - Le statut de l'Institut	4
2 - Les missions	4
3 - L'organisation générale de l'IFPM	4
APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE.....	8
1 - Processus d'apprentissage	8
2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière.....	8
3 - Les modalités pédagogiques.....	9
4 - Présence en cours	10
5 - La Commission d'Attributions des Crédits	10
6 - Passage d'année	11
DISPOSITIF DE FORMATION	12
1 - Les thématiques de la formation infirmière.....	12
2 - Planification des trois années de formation	14
3 - Stratégies pédagogiques communes à la formation infirmière.....	15
4 - Les moyens	15
DISPOSITIF DE FORMATION DE LA PROMOTION 2023-2025.....	17
Les finalités de la formation pendant les trois ans	17
Les objectifs des semestres 1 et 2	17
Calendrier	25
Les Unités d'enseignement semestres 1 et 2	26
Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 1 et 2	30
CONCLUSION	32

INTRODUCTION

Le dispositif de formation, est une déclinaison opérationnelle propre à chaque année de formation du projet pédagogique. Il guide l'action pédagogique et communique notre conception générale de la formation, nos attentes et nos exigences. Le dispositif de formation permet de mettre en lumière la manière dont l'équipe pédagogique met en œuvre le projet de formation, en tenant compte de la législation en vigueur.

Au cours de l'année 2018, l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IFPM a rédigé le projet pédagogique, pour les années 2018 à 2023. Ce travail collégial placé sous la responsabilité de la coordinatrice des formations sera soumis chaque année pour avis à l'instance compétente pour les orientations générales de l'Institut.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation sont centrés sur l'apprenant, personne engagée dans un processus de réussite en formation mais également dans son futur exercice professionnel. La sécurité, la qualité des soins aux patients, et résidents sont les objectifs prioritaires pour tous. Former des nouveaux professionnels a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur le profil des nouveaux professionnels qui intègrent le marché de l'emploi et à adapter les stratégies pédagogiques pour répondre à la demande des employeurs.

Les formations proposées à l'IFPM ont comme objectif principal de professionnaliser le parcours des apprenants. Accompagnés et guidés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives, les apprenants construisent progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. L'apprenant, au cours de sa formation, cheminera vers la professionnalisation en étant en capacité d'analyser les situations de soin, de prendre les décisions dans les limites de ses compétences et responsabilités tout en travaillant parfois seul mais le plus souvent en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation s'inscrivent également dans les axes du projet d'établissement principalement du projet de soins et de la politique de soins du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS. Cette politique vise à offrir aux usagers des soins de qualité centrés sur les besoins spécifiques des consultants, des patients et des résidents avec leur environnement et une prise en charge complémentaire et coordonnée des spécificités. Elle repose sur :

1/ Une philosophie de soins basée sur des valeurs professionnelles :

- Le respect :
 - Des droits et devoirs des patients
 - Des droits et devoirs du personnel paramédical
- La tolérance
- Le professionnalisme et l'engagement institutionnel
- La rigueur
- Le développement des compétences afin de s'adapter aux évolutions
- L'interdisciplinarité
- Les pratiques de soins partagées
- La solidarité
- La volonté de décloisonner les filières
- L'équité
- La garantie de l'accessibilité aux soins pour tous

2/ Une conception des soins basée sur une éthique, une approche globale de l'homme et de la santé en relation avec son environnement social.

Pour les professionnels de l'IFPM le soin est une attention portée à une personne qui vit une situation singulière dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé selon Walter HESBEEN, le soin s'inscrit dans « un souci de l'humain pour l'humanité ».

La politique de soin s'appuie sur la compétence des professionnels. C'est un processus continu qui se base sur un engagement professionnel, qui demande un ensemble de connaissances générales, de savoir-faire opérationnels, et de comportements professionnels structurés, mobilisés et utilisables en fonction des activités à réaliser dans des situations de travail actuelles et futures. La compétence est inséparable de l'action et elle ne peut être réellement appréhendée qu'au travers de l'activité par laquelle elle s'exprime et dont elle permet la réalisation. La compétence est toujours sujette à apprentissage. Elle est évaluable, progressive à travers des degrés de maîtrise et reconnue soit par un diplôme ou un parcours de formation qualifiante soit par la validation des acquis de l'expérience.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1 - Le statut de l'Institut

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Universitaire d'ORLEANS est un institut public. Il bénéficie de l'expérience des professionnels de santé de multiples secteurs dans le sens des valeurs et des missions du C.H.U. d'ORLEANS.

2 - Les missions

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMÉDICALES (IFPM) a pour **mission** de former des professionnels de santé capables de s'intégrer dans le système de santé :

- en réponse aux besoins et demandes de la population,
- en milieu hospitalier, extrahospitalier et en secteur libéral,
- en tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

L'Institut garantit à l'étudiant l'acquisition de capacités qui s'inscrivent dans les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le projet de formation et son dispositif doivent permettre de répondre à cet objectif.

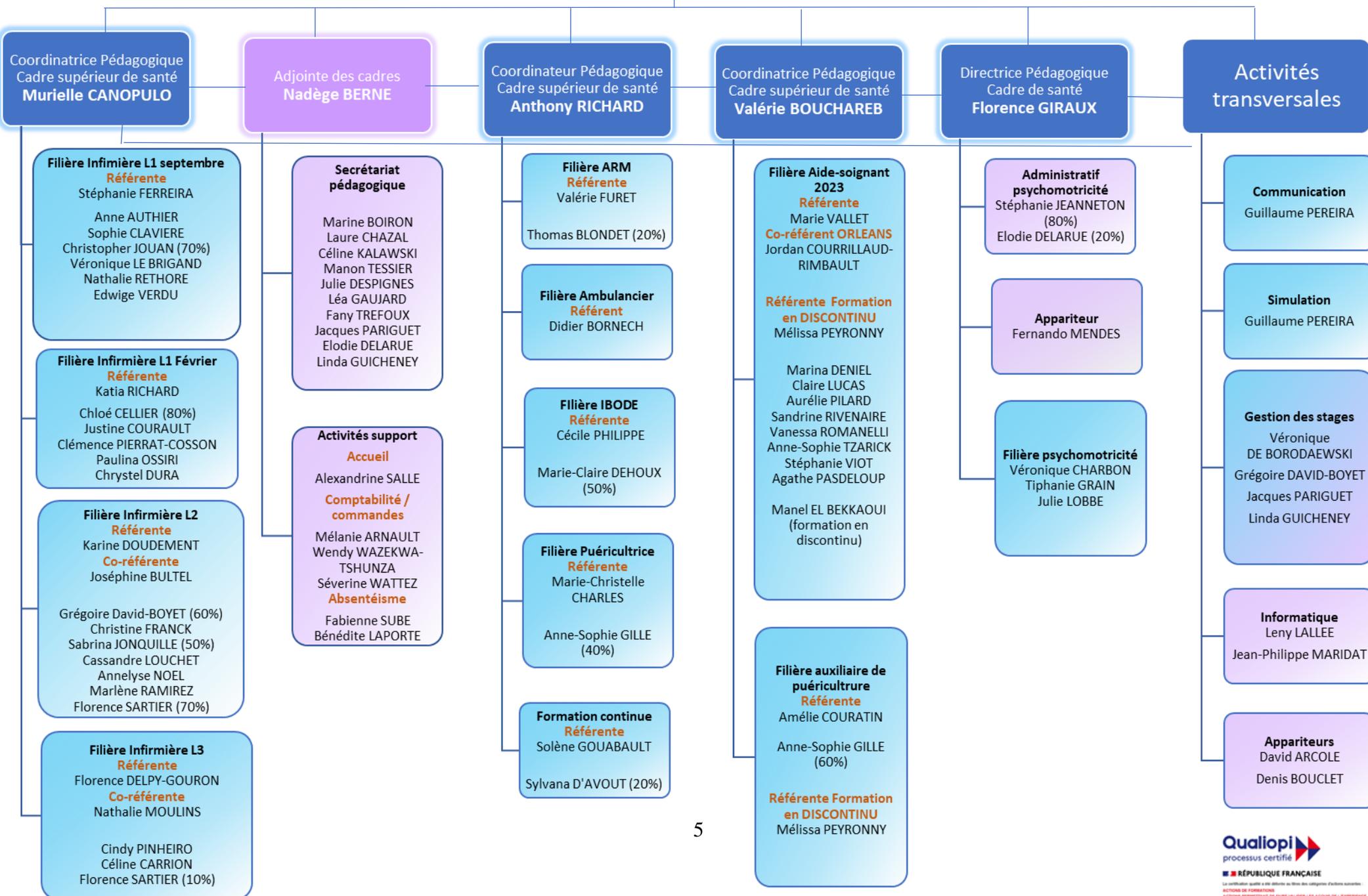
3 - L'organisation générale de l'IFPM

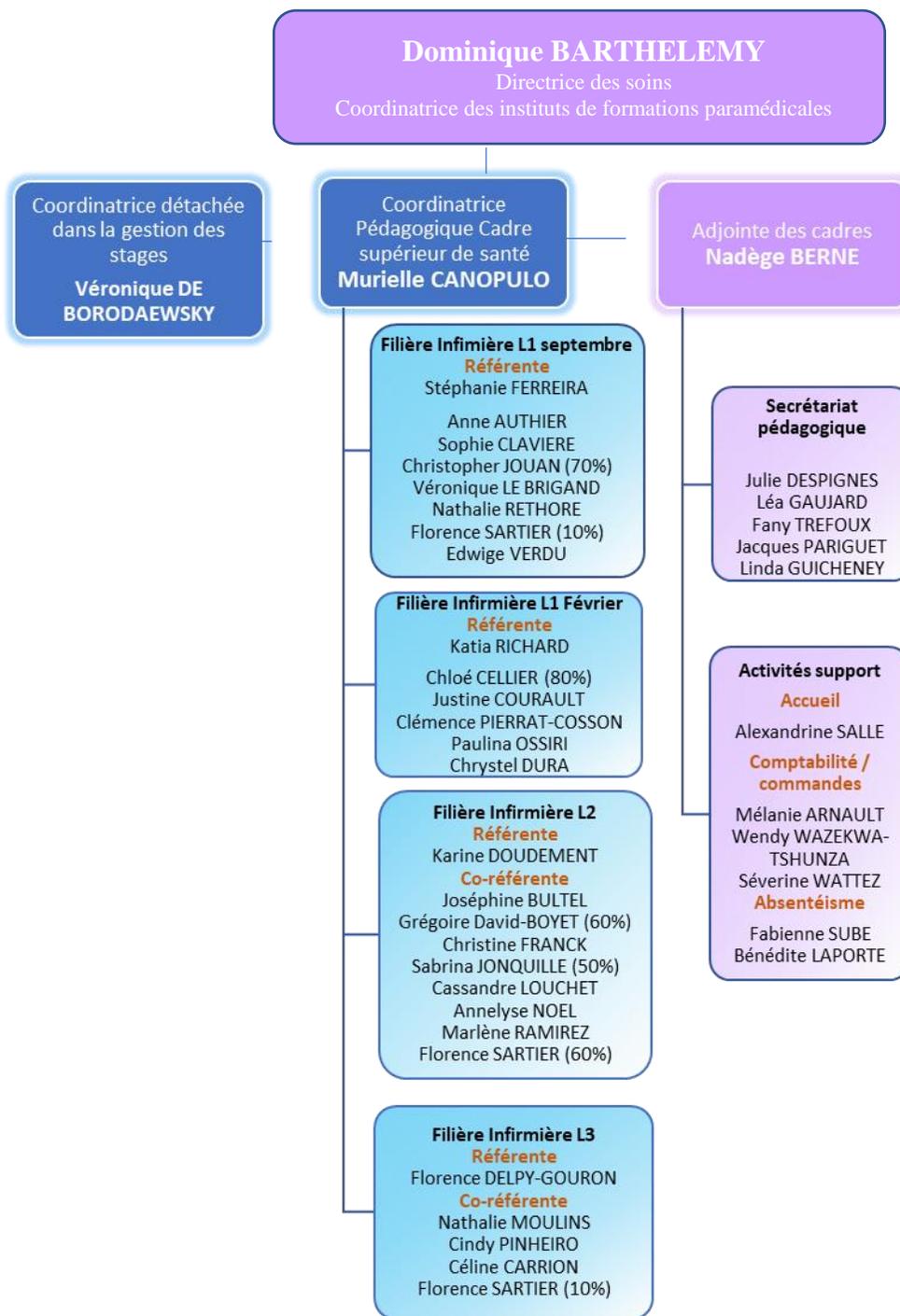
Le directeur des soins de l'institut assisté de trois cadres supérieurs de santé coordinateurs pédagogiques définit les grandes orientations pédagogiques, budgétaires et managériales et en assure la responsabilité. Il coordonne les huit formations diplômantes. Il anime, coordonne, fédère les équipes pédagogique, administrative et technique en les accompagnant de façon dynamique.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE composée de professionnels de santé formateurs, est organisée en filière avec des coordinateurs de promotion et des référents d'unités d'enseignement ou de modules.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe (cadres formateurs, intervenants extérieurs et personnel de maintenance) en tenant compte du budget et du patrimoine de l'Institut, sa mission administrative, de gestion et participe à l'efficacité et au développement du projet de formation.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe, la maintenance, l'hygiène des locaux et du matériel, pour une participation au projet de formation en tenant compte du budget et de l'état du patrimoine.





APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION INFIRMIERE

1 - Processus d'apprentissage

Le référentiel de formation, défini dans l'annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles. Les compétences infirmières s'acquièrent de façon progressive en lien avec les unités d'enseignement (UE) et la confrontation aux situations professionnelles en stage.

Pour accompagner la formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur une trilogie :

Comprendre, agir, transférer

- **comprendre** : l'étudiant acquiert les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la compréhension des situations,
- **agir** : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- **transférer** : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

2 - Les finalités de la formation avec les dix compétences infirmière

Durant ces trois années de formation, l'équipe pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation.

Ce référentiel a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Le métier d'infirmier se décline en 10 compétences, définies dans le référentiel de compétences (annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier) et à acquérir par les étudiants en 6 semestres de formation :

- **Compétence 1** : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- **Compétence 2** : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- **Compétence 3** : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- **Compétence 4** : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- **Compétence 5** : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- **Compétence 6** : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- **Compétence 7** : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- **Compétence 8** : Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- **Compétence 9** : Organiser et coordonner les interventions soignantes.

- **Compétence 10** : Informer, former des professionnels et des personnes en formation.

L'étudiant est amené à **devenir un praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle.

3 - Les modalités pédagogiques

L'équipe pédagogique met en œuvre différentes stratégies pédagogiques pour permettre l'apprentissage par l'alternance.

Les différents cours se déclinent ainsi en :

- **cours magistraux (CM)**

Le contenu est plutôt « théorique » et s'effectue en grand groupe. Ils sont tous indispensables pour tendre vers la professionnalisation. Néanmoins certains seront à présence obligatoire et intitulés cours magistral obligatoire (**CMO**).

- **travaux dirigés (TD)**

Ce sont des temps d'enseignement obligatoires en groupe de 10 à 25 étudiants à l'Institut de Formations Paramédicales d'Orléans. L'objectif du travail dirigé est davantage orienté vers un approfondissement, un échange constructif, un partage d'expérience souvent basé sur des situations concrètes.

- **travaux personnels guidés (TPG)**

Ce sont des temps de travail où les étudiants effectuent par eux-mêmes certaines recherches ou études (exposé écrit, projet...). Un temps d'accompagnement est systématiquement organisé avec les formateurs et ce afin de pouvoir mener individuellement ou en groupe le TPG. Certains temps de travail seront obligatoirement réalisés au sein de l'IFPM. Ils seront identifiés sur le planning **TPGO**.

- **e-Learning**

Ce sont des temps de travail obligatoires inscrits sur le planning de semaine ou à planifier par l'étudiant lui-même sur son temps de travail personnel.

- **ateliers cliniques**

Ce sont des enseignements obligatoires réalisés en petits groupes. Ils permettent d'appréhender différentes connaissances théoriques, techniques et relationnelles par la mise en œuvre de soins en situations simulées pour permettre la construction de compétences.

- **simulation clinique**

Ce sont des temps de formation obligatoires réalisés à l'Institut de formation qui permettent aux étudiants de se confronter à des situations cliniques apprenantes et de travailler en lien avec les outils quotidiens de la pratique infirmière (transmissions...) grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Ces stratégies pédagogiques sont mises en œuvre par l'équipe de l'IFPM et par des intervenants extérieurs. Elles s'organisent par compétences au nombre de dix et se développent sous forme d'unités d'enseignement (UE).

- **suivi pédagogique**

4 - Présence en cours

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire (confère texte législatif). Certains enseignements en cours magistraux peuvent l'être également, en fonction du projet pédagogique de l'institut. Les cours magistraux ne sont pas tous à présence obligatoire, mais votre présence y est recommandée. Elle facilite l'acquisition des connaissances et des liens entre les divers apports, ceci pour pouvoir formaliser une prise en charge globale de la personne soignée. Votre présence permet de vous inscrire dans une démarche de réussite. L'écoute attentive d'un cours constitue la première étape de l'apprentissage.

L'étudiant inscrit en formation doit signifier sa présence grâce à l'apposition de sa signature à chaque début de temps de formation. Cet émargement se fera sur les documents institutionnels. Chaque étudiant engage sa responsabilité individuelle dans cet acte.

Chaque étudiant des promotions sera amené, en cours d'année, à participer à l'organisation de l'émargement en collaboration avec les formateurs référents de la promotion.

5 - La Commission d'Attributions des Crédits

Selon l'article 34 de *l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier* :

« Les crédits de formation sont attribués par une **Commission d'Attribution des Crédits** (CAC). Elle est mise en place dans les instituts de formation en soins infirmiers, sous la responsabilité du directeur de l'institut, qui la préside.

Elle est composée des formateurs référents des étudiants infirmiers, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire, et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Chaque semestre, excepté le dernier, le formateur responsable du **suivi pédagogique** présente à la commission d'attribution des crédits les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur **l'attribution des crédits européens** et sur la **poursuite du parcours de l'étudiant**. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant **le jury d'attribution du diplôme**. »

Selon l'article 35 de *l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier* :

« Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le **jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier**.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'Etat et ayant obtenu moins de 120 crédits peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

Les étudiants autorisés à redoubler en ayant validé les crédits correspondants aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont présentées à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. »

Les dates de la CAC pour l'année 2023 :

➤ Pour le semestre 1 :

- CAC : le mercredi 12 juillet 2023 à 9h
- Affichage CAC le jeudi 13 juillet 2023 à 9h

➤ Pour le semestre 2 :

- CAC le mardi 5 décembre 2023 à 14h
- Affichage CAC mercredi 6 décembre 2023 à 14h

➤ **Pour les rattrapages :**

- CAC : le mardi 30 janvier 2024
- Affichage CAC le 31 janvier 2024

6 - Passage d'année

6.1 - Passage de première en deuxième année

Selon l'article 25 de *l'arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier*

« **Le passage de première en deuxième année s'effectue** par la **validation des semestres 1 et 2**, ou par la **validation de 48 crédits sur 60** répartis sur les deux semestres de formation.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et qui ont obtenu **entre 30 et 47 crédits** au cours des semestres 1 et 2 sont **admis à redoubler**. Ils peuvent suivre quelques unités d'enseignement de l'année supérieure après avis de la **commission d'attribution des crédits** de formation définie à l'article 34.

Les étudiants qui ont acquis moins de 30 crédits européens peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis dans le respect des dispositions de l'arrêté du 21 avril 2007 susvisé, notamment les articles 38 et 39.

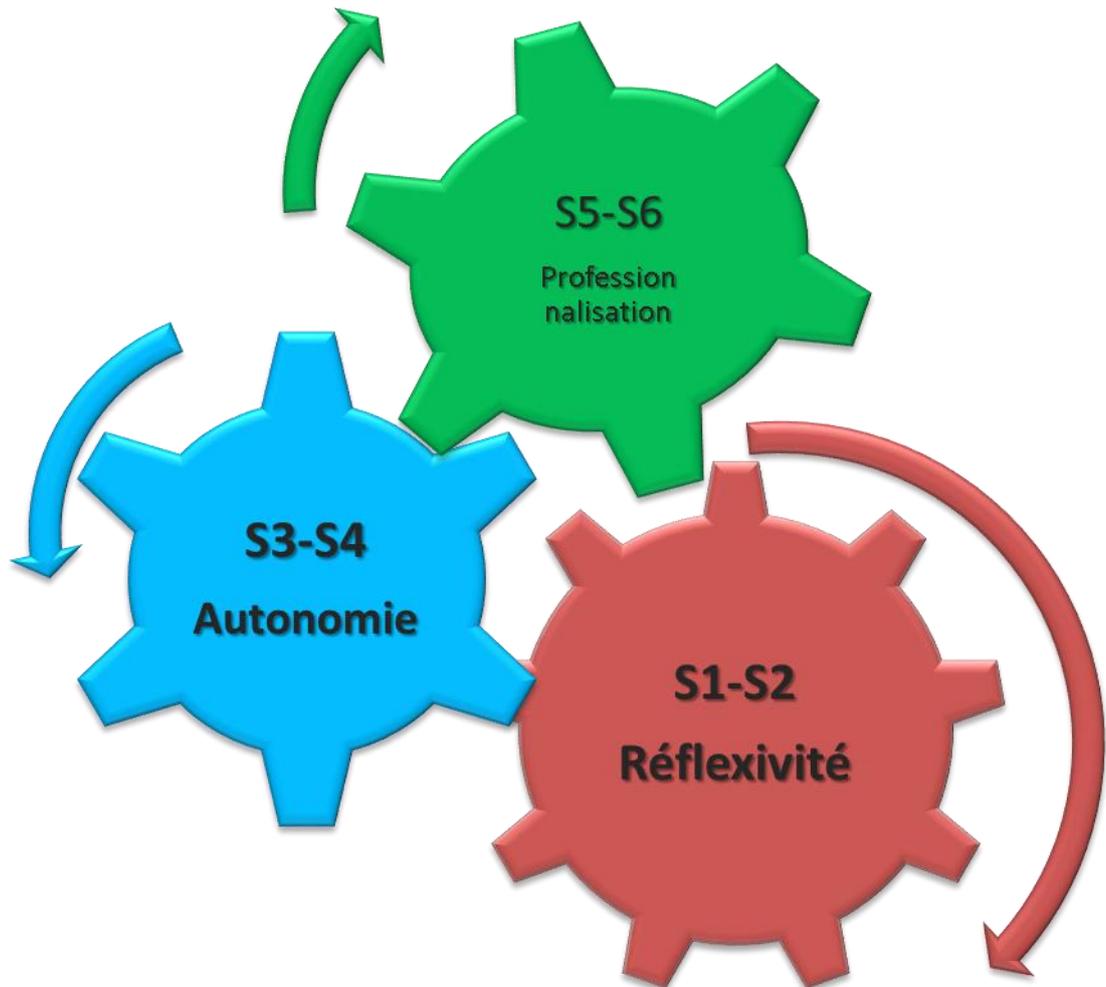
Les étudiants autorisés à redoubler en ayant validé les crédits correspondants aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique. La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants en est informée. »

DISPOSITIF DE FORMATION

1 - Les thématiques de la formation infirmière

Durant les trois années de formation l'équipe s'inscrit dans une continuité pédagogique pour favoriser la construction identitaire et le développement de compétences chez l'étudiant en soins infirmiers.

Pour atteindre ces objectifs trois thématiques vont se combiner au cours des trois années de formation représentées par la modélisation ci-dessous.



La première année de formation s'appuie sur la thématique de :

La réflexivité

La posture réflexive permet aux étudiants en soins infirmiers de comprendre le lien entre les connaissances et les actions mises en œuvre pour construire les éléments de compétences.

La deuxième année de formation s'appuie sur la thématique de :

L'autonomie

Afin que l'étudiant développe des capacités d'adaptation dans des situations professionnelles complexes en mobilisant les différents savoirs.

Enfin **la troisième année** de formation s'appuie sur la thématique de :

La professionnalisation

Afin que l'étudiant devienne un professionnel infirmier compétent réflexif autonome et responsable.

2 - Planification des trois années de formation

ES1 Sept 2022 - juillet 2025 rentrée le 5 septembre 2022	SEMESTRE 1 : 22 semaines / 15 semaines institut / 5 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5
	5/9	12/9	19/9	26/9	3/10	10/10	17/10	24/10	31/10	7/11	14/11	21/11	28/11	5/12	12/12	19/12	26/12	2/1	9/1	16/1	23/1	30/1
	C1	C2	C3	C4	C5	C6	S1	C7	C8	S2	S3	S4	S5	C9	C10	V	V	C11	C12	C13	C14	C15
	SEMESTRE 2 : 22 semaines / 10 semaines institut / 10 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S27
6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	
2C1	S1	S2	S3	S4	S5	2C2	2C3	2C4	2C5	V	V	S1	S2	S3	S4	S5	2C6	2C7	2C8	2C9	2C10	
ES12 Sept 2021 - juillet 2024 rentrée le 5 septembre 2022	SEMESTRE 3 : 22 semaines / 10 semaines institut / 10 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5
	5/9	12/9	19/9	26/9	3/10	10/10	17/10	24/10	31/10	7/11	14/11	21/11	28/11	5/12	12/12	19/12	26/12	2/1	9/1	16/1	23/1	30/1
	C1	C2	C3	C4	C5	S1	S2	S3	S4	S5	C6	C7	C8	C9	C10	V	V	S6	S7	S8	S9	S10
	SEMESTRE 4 : 22 semaines / 10 semaines institut / 10 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S27
6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	
4C1	4C2	4C3	4C4	4C5	4S1	4S2	4S3	4S4	4S5	V	V	C6	C7	C8	C9	C10	S6	S7	S8	S9	S10	
ES13 Sept 2023 - juillet 2023 rentrée le 5 septembre 2022	SEMESTRE 5 : 22 semaines / 10 semaines institut / 10 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5
	5/9	12/9	19/9	26/9	3/10	10/10	17/10	24/10	31/10	7/11	14/11	21/11	28/11	5/12	12/12	19/12	26/12	2/1	9/1	16/1	23/1	30/1
	C1	S1	S2	S3	S4	S5	C2	C3	C4	C5	S6	S7	S8	S9	S10	V	V	C6	C7	C8	C9	C10
	SEMESTRE 6 : 22 semaines / 5 semaines institut / 15 semaines stage / 2 semaines de vacances / 30 crédits																					
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S27
6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	
S1	S2	S3	S4	S5	C1	C2	C3	C4	C5	V	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	V	
ESI 1 - février 2023 - décembre 2025 rentrée le 6 février 2023	RENTREE DE FEVRIER : Semestre 1 : 22 semaines, 15 semaines de cours, 5 semaines de stage, 2 semaines de vacances																					
	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023
	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27
	6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7
	C'1	C'2	C'3	C'4	C'5	C'6	S'1	C'7	C'8	S'2	S'3	S'4	S'5	V1S1	C'9	C'10	C'11	C'12	C'13	C'14	C'15	V2 S1
	RENTREE DE FEVRIER : Semestre 2 : 30 semaines : 10 semaines de cours, 10 semaines de stage, 10 semaines de vacances																					
2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	2023	VACANCES DU 11/12/23 AU 04/02/24
S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	
10/7	17/7	24/7	31/7	7/8	14/8	21/8	28/8	4/9	11/9	18/9	25/9	2/10	9/10	16/10	23/10	30/10	6/11	13/11	20/11	27/11	4/12	
V1S2	C'1	C'2	S'1	S'2	S'3	S'4	S'5	S'6	S'7	S'8	S'9	S'10	C'3	C'4	C'5	V2S2	C'6	C'7	C'8	C'9	C'10	

3 - Stratégies pédagogiques au sein de la formation infirmière

▪ L'Analyse de Pratique Professionnelle (APP)

Elle est définie par Patrick ROBO, formateur consultant en analyse de pratiques professionnelles, en accompagnement professionnel et en pédagogies nouvelles, auteur de « Savoir analyser sa pratique professionnelle, juin 2006 », comme « un outil de travail qui permet « d'analyser » (à présent) pour comprendre (du passé) afin de discerner pour décider, puis agir (dans l'avenir) » et, qui vise la professionnalisation par la construction des compétences. La personne qui décrit la situation est en jeu dans la situation vécue (acteur).

▪ Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situation Educative (GEASE)

Marguerite ALTET, Professeure de Sciences de l'Education à l'université de Nantes, auteur d'ouvrage sur la professionnalisation par la démarche réflexive dit que « l'analyse de pratique est une démarche groupale : analyse par un stagiaire de son propre vécu singulier, effectivement mis en œuvre devant et avec un groupe de pairs, ou parfois en relation duelle avec un formateur.

▪ Le Suivi Pédagogique

C'est un processus **d'accompagnement obligatoire** individuel ou collectif, mené par un cadre de santé formateur désigné pour les trois années de formation. Cet accompagnement permet à l'étudiant de :

- exprimer son vécu lors de situations d'apprentissage en milieu professionnel et/ou à l'Institut de formations paramédicales,
- prendre du recul, de la distance. Ce temps constitue une opportunité pour apprendre à réfléchir sur les pratiques professionnelles mises en œuvre en situation réelle de travail,
- mettre en lien la théorie avec les expériences professionnelles,
- susciter la réflexion,
- décontextualiser la situation et de la recontextualiser,
- faire le bilan sur le niveau d'acquisition et les difficultés rencontrées afin de mettre en place des stratégies qui permettront de les surmonter.

Ces temps d'échanges, entre l'étudiant, ses pairs et le cadre de santé formateur, favorisent la construction par l'étudiant de son projet professionnel

▪ La préparation et l'exploitation de stage

Le stage fait l'objet d'une préparation et d'une exploitation. Ces deux activités seront menées par des formateurs et des tuteurs pour ce qui concerne les préparations, et par les formateurs en groupe de suivi pédagogique pour ce qui concerne les exploitations. Ces temps individuels et collectifs permettent d'aider l'étudiant à formaliser son parcours d'apprentissage.

4 - Les moyens

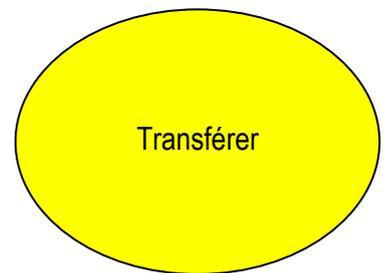
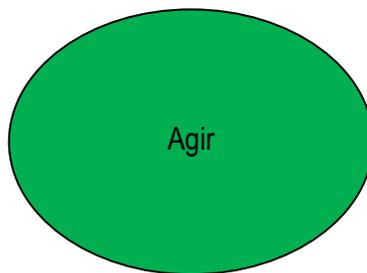
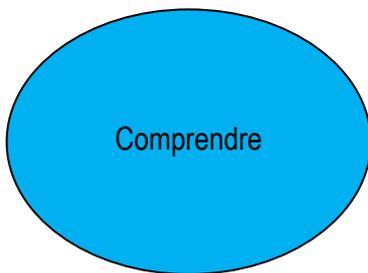
Semestres 1 et 2

La part du processus comprendre est plus importante au décours des semestres 1 et 2.



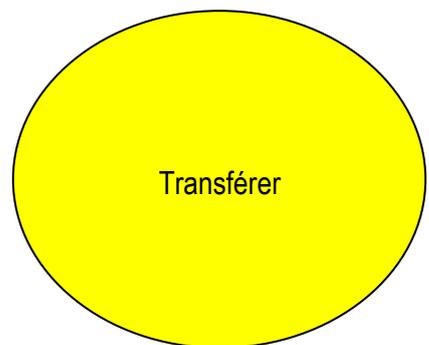
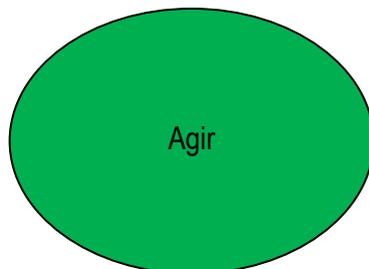
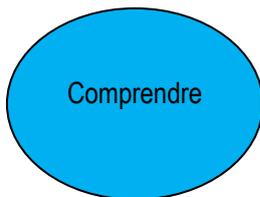
Semestres 3 et 4

Au cours des semestres 3 et 4, l'étudiant mobilise les savoirs, savoir-faire, savoir-être, afin de savoir agir en situation de soins.



Semestres 5 et 6

Aux semestres 5 et 6, l'étudiant utilise l'ensemble de ses connaissances (théoriques, gestuelles, comportementales) pour agir dans des situations nouvelles. La part de la transférabilité est plus importante en troisième année. Cette capacité à transférer démontre la compétence et signe la capacité à être autonome.



DISPOSITIF DE FORMATION DE LA PROMOTION 2023-2025

Les finalités de la formation pendant les trois ans

- Amener l'étudiant à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif.
- Permettre à l'étudiant de :
 - analyser toute situation de santé
 - prendre des décisions dans les limites de son rôle
 - mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle, pour répondre aux besoins de santé des personnes.
- Favoriser la construction de ses compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements, en s'appuyant sur des stages, sur des unités d'intégration (analyse de situations professionnelles) et des différents savoirs.
- Développer chez l'apprenant des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles.
- Construire des compétences infirmières et préparer son projet professionnel.

Les objectifs des semestres 1 et 2

Le projet pédagogique de la première année de formation en soins infirmiers s'appuie sur la thématique « **Développer une posture réflexive** ».

La pratique réflexive consiste à apprendre à partir des expériences vécues. Michel RAMOS (2004.), professeur et formateur à l'INSPE et à l'Université de Montpellier (34), définit la réflexivité comme la « *capacité à analyser ses propres pratiques professionnelles afin de les transformer* » Celle-ci est indispensable à l'apprenant afin d'acquérir de nouvelles connaissances qui lui permettront de développer son autonomie professionnelle, une composante essentielle de la compétence professionnelle.

La posture réflexive permet aux Etudiants en Soins Infirmiers (ESI) de comprendre le lien entre les connaissances (savoirs théoriques) et les actions (savoir pratiques) mises en œuvre pour construire les éléments de compétences.

L'exercice de la profession d'infirmier(e) comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leurs évaluations. Pour que l'étudiant soit capable d'analyser les situations de santé, de prendre des décisions et de mettre en place des actions de soins, une alternance entre connaissances théoriques (unités d'enseignement) et savoir-faire (ateliers cliniques) est mise en place dès les premières semaines de formation.

En semestres 1 et 2, les étudiants en soins infirmiers développent une posture réflexive au travers de quatre objectifs pédagogiques :

- 1. Acquérir des méthodes de travail individuelles et collectives pour construire un socle de connaissances,**
- 2. Acquérir des méthodes d'analyse,**
- 3. Développer l'auto évaluation et la capacité à proposer des réajustements,**

4. S'inscrire dans un processus de professionnalisation et élaborer son projet professionnel.

Ces objectifs se déclinent dans les dispositifs d'apprentissage des semestres 1 et 2 pendant :

➤ Les unités d'enseignement à partir :

- des cours magistraux,
- des travaux dirigés,
- des travaux personnels qui aident à apprendre les savoirs nécessaires à la construction, par l'étudiant, de ses compétences.
- des méthodes de travail proposées aux étudiants (UE 6.1) qui contribuent à fixer les savoirs dans les unités d'enseignement afin de les mobiliser en situation lors des ateliers cliniques et auprès des personnes soignées.

Les Unités d'Enseignement permettent à l'ESI de construire un socle de connaissances indispensable au métier d'infirmier. Les formateurs donnent du sens à ces enseignements en les mettant en lien avec l'exercice professionnel.

Un dispositif d'accompagnement de l'étudiant à la méthodologie du raisonnement clinique infirmier (UE 3.1) est mis en place avant le départ en stage. L'ESI travaille des situations cliniques qui lui permettent de mobiliser les savoirs théoriques (UE 2.1, UE 2.2, UE 2.4 sur les processus...) et de repérer les différentes dimensions du soin : éducationnelle, curative, préventive, palliative et relationnelle.

L'étudiant est également accompagné dans la construction de compétences éthiques, de respect des valeurs personnelles (UE 1.1 et UE 1.3) et d'identification des valeurs professionnelles (UE 4.1, UE 3.1) pour partager une culture soignante. L'étudiant fait vivre les valeurs soignantes en ateliers cliniques et en stage. Il identifie les valeurs qui guident ses actes.

➤ Les ateliers cliniques

- Les étudiants pratiquent l'hygiène des mains, l'observation clinique, la réalisation de la toilette au lit, la mesure des paramètres vitaux, les injections sous cutanées. Les étudiants sont initiés à l'ergonomie.
- Des stratégies pédagogiques communes inter-promotion sont proposées aux étudiants pour concrétiser notamment le concept de « travail en équipe ». La mise en œuvre est questionnée.

➤ Les temps de suivis pédagogiques

- Les formateurs de suivi pédagogique accompagnent les apprentissages des étudiants par la pratique réflexive. Le formateur favorise l'interrogation des situations. Ainsi, l'étudiant adapte ses réponses à l'exigence des situations de soins, en prenant en compte les besoins de la personne. Il mobilise ses savoirs. L'étudiant auto évalue l'acquisition de ses compétences professionnelles pour construire ou réajuster ses objectifs de stage.

➤ Les stages

- L'étudiant utilise les connaissances et les concepts dans l'action (UE 3.2 S2) afin de mettre en œuvre des soins adaptés au patient.
- L'étudiant transfère le savoir-faire pratiqué en ateliers cliniques dans le cadre professionnel. Il construit des compétences relationnelles comme savoir se comporter dans une situation donnée, il repère ses émotions (UE 1.1 S1). Dans l'ensemble de ses activités en stage, l'étudiant mobilise dans l'action le respect

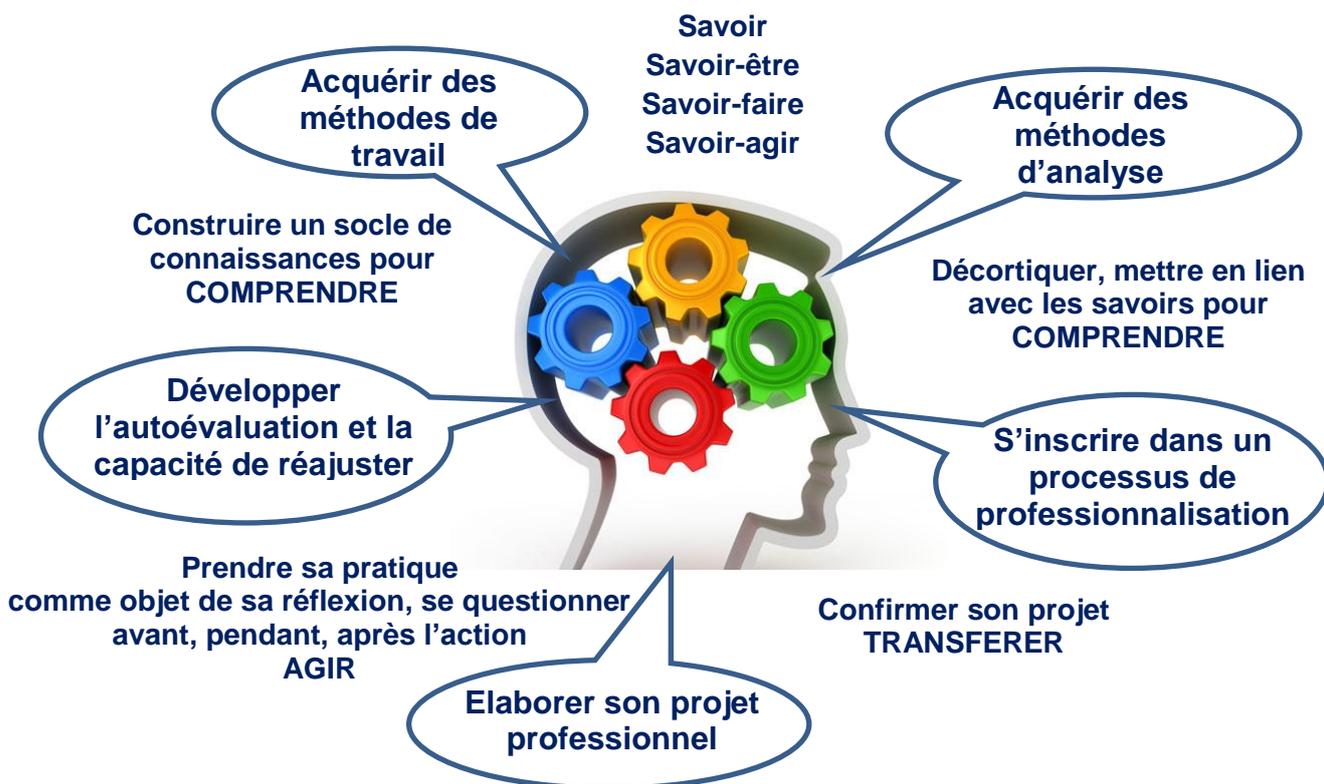
des règles professionnelles et notamment le secret professionnel (UE 1.3 S1). Il adopte une posture d'étudiant en soins infirmiers.

Au retour de stage

- Un temps de mise à distance du vécu de stage est proposé aux étudiants (lors d'un suivi pédagogique). L'exploitation de stage sollicite les retours d'expérience. L'auto analyse des situations vécues permet à l'étudiant de sortir de ses représentations pour confirmer son projet professionnel de devenir infirmier(e).

Le dispositif mis en place par l'équipe pédagogique permettra à l'étudiant de développer sa posture réflexive, d'apprendre de ses expériences par la distanciation critique de sa pratique et de sa façon de collaborer en équipe.

Développer une posture réflexive



Les conditions pédagogiques pour atteindre les 4 objectifs de l'année

**Acquérir des méthodes de travail personnelles individuelles et collectives pour construire un socle de connaissances.
Compétence transversale**

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant en soins infirmiers

Rédige, pour le premier suivi pédagogique, un état de lieux des méthodes d'apprentissages utilisées jusqu'à l'entrée en formation professionnelle. Il s'agit de faire repérer aux étudiants leurs propres stratégies d'apprentissage et de les leur faire expliciter,

Évalue, lors des bilans individuels et collectifs, les méthodes d'apprentissage qu'il a mises en place et leur efficacité. Il parvient à mobiliser les savoirs en situation. Il est en capacité de décoder les situations dans les dimensions humaines, éthiques, législatives, sociologiques, psychologiques... au regard des concepts acquis ou à repérer,

Réalise, avant chaque intervention pédagogique (CM, TD), un travail individuel et/ou collectif de préparation initié par les formateurs sous forme de TP, pour :

- comprendre l'intérêt de l'intervention dans le cadre de l'exercice professionnel,
- s'initier au sujet,
- se familiariser au vocabulaire professionnel,
- identifier les sources documentaires reconnues et fiables par la profession : Légifrance, HAS, ANESM, ANSM, OMÉDIT...

Participe activement, pendant les interventions pédagogiques et pendant les stages, prend des notes, pose des questions aux intervenants..., afin de s'approprier les connaissances abordées,

Mobilise par l'action les connaissances acquises, après chaque intervention pédagogique,

- en individuel par l'élaboration de fiches synthèses (par exemple, dans les UE 2.1 Biologie fondamentale, UE 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions, UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques...),
- en collectif en s'interrogeant mutuellement, et en identifiant les personnes ressources du groupe d'étudiants sur le sujet concerné.

Ces temps permettent aux étudiants en soins infirmiers de :

- Développer leur autonomie dans l'acquisition des apprentissages nécessaires à l'exercice du métier d'infirmier.
- Prendre conscience de leur manière d'agir, de réagir et d'apprendre. Ce retour réflexif a pour finalité de réinvestir, dans la pratique à venir, les enseignements tirés des expériences.

**Acquérir des méthodes d'analyse : Analyse de Pratique Professionnelle, analyse de situation clinique, analyse de situation de travail.
Compétence 1, compétence 7.**

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant en soins infirmiers

Réalise un travail individuel et collectif sur le raisonnement clinique et le projet de soins à partir de situations construites par l'équipe pédagogique ou qu'il a rapportées de stage (UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière, UE 3.2 Projet de soins infirmiers, UE 5.1 accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens et UE 5.2 évaluation d'une situation clinique),

Analyse en groupe de suivi pédagogique, une situation professionnelle, qu'il a vécue, selon la méthode GEASE, (UE 5.1 et UE 5.2) pour sortir de ses représentations et apprendre de cette expérience,

Analyse à l'écrit de façon individuelle sa pratique professionnelle. L'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) est un outil qui permet d'analyser une situation vécue en stage par l'étudiant selon une méthodologie définie (UE 2.10 infectiologie et hygiène, UE 4.2 Soins relationnels, UE 5.8 stage professionnel),

Utilise l'observation clinique et fait du lien avec les connaissances pour comprendre les situations cliniques observées (UE 5.1, UE 5.2, UE 5.8 stage professionnel),

Ces temps permettent à l'étudiant en soins infirmiers de :

- Prendre conscience de sa pratique singulière, d'en comprendre les effets et de construire des savoirs transférables de manière concrète, dans d'autres situations,
- Devenir un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de ses compétences et d'agir seul et en équipe pluri professionnelle,
- Prendre conscience de sa manière d'agir, de réagir et d'apprendre. Ce retour réflexif a pour finalité de réinvestir, dans la pratique à venir, les enseignements tirés de ses expériences.

**Développer l'auto évaluation et être en capacité de proposer des réajustements.
Compétence 7.**

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant en soins infirmiers sera amené, en TD et en suivi pédagogique, à :

Se préparer avant le stage à l'activité clinique en élaborant des objectifs de stage individuels,

Analyser au retour du stage l'activité clinique réalisée, lors des temps d'exploitation de stage, au cours d'échanges avec des formateurs et des professionnels du terrain (tuteurs),

L'étudiant en soins infirmiers sera amené avant, pendant et après le stage à :

Utiliser le port folio, outil d'auto-évaluation des compétences de l'étudiant, lors des temps de suivi pédagogique collectifs et individuels,

Analyser les compétences développées en faisant le lien entre la formation à l'IFPM et le stage, lors des bilans de semestre.

S'inscrire dans un processus de professionnalisation et élaborer son projet professionnel de devenir infirmier(e).

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant en soins infirmiers sera en capacité à l'Institut et en stage de :

Construire et adopter une posture d'étudiant en soins infirmiers,

Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice du métier afin de les mobiliser dans l'action soignante : biologie, réglementation professionnelle, concepts en soins infirmiers...

S'approprier un langage professionnel commun qui témoigne d'une construction identitaire,

Identifier les valeurs du métier soignant et les mettre en œuvre concrètement dans ses actions,

Développer des capacités d'observation clinique afin d'établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers,

Développer des capacités relationnelles pour établir une communication professionnelle adaptée aux usagers.

Acquérir des éléments des compétences suivantes :

- Compétence 1 « évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers »,
- Compétence 2 « concevoir et conduire un projet de soins infirmiers »,
- Compétence 3 « accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »,
- Compétence 7 « analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ».

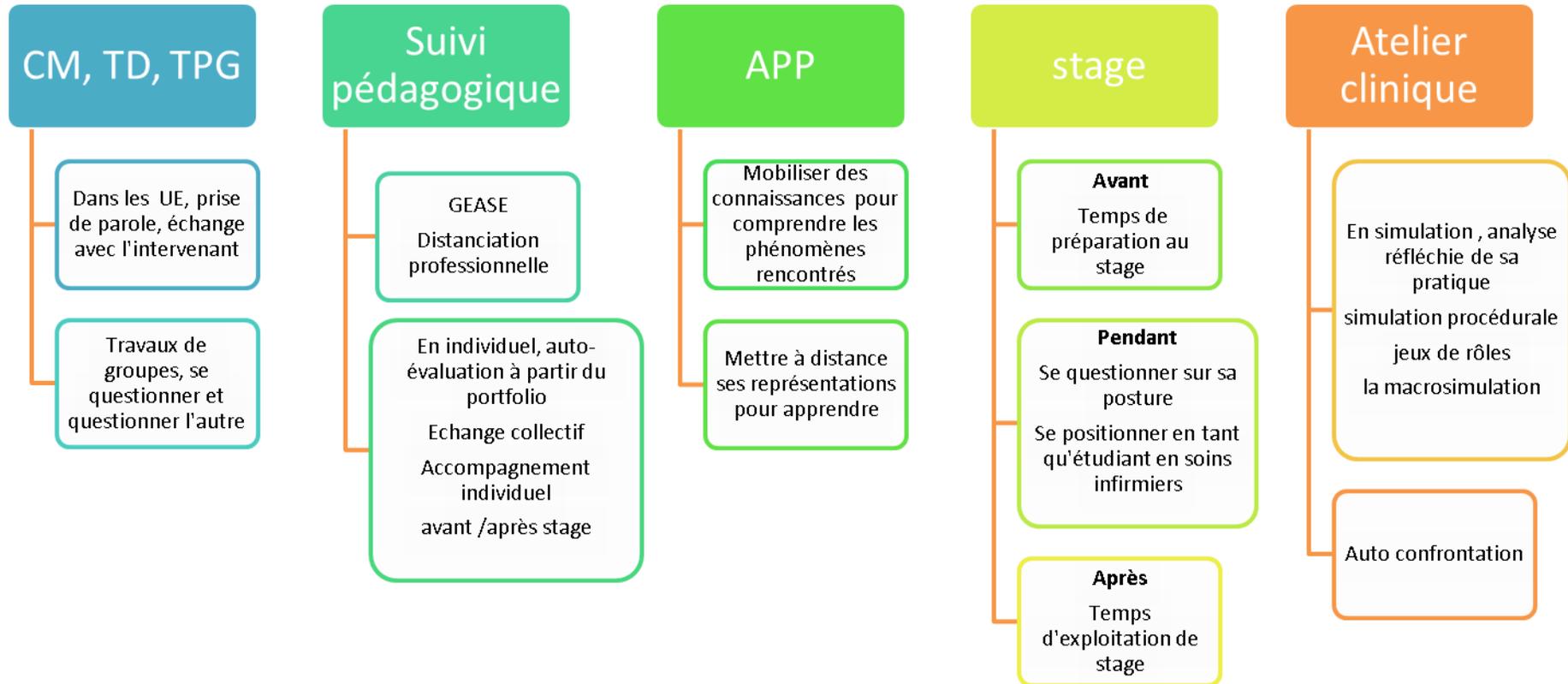
Selon Richard Wittorski dans « L'autoformation au travail » Editions nouvelles, 2000, « *La compétence s'acquiert également et surtout par l'intermédiaire d'une action doublée d'une réflexion sur celle-ci* ».

L'équipe pédagogique a conçu des stratégies d'apprentissages qui permettent de susciter un questionnement professionnel chez l'étudiant en soins infirmiers.

L'étudiant est inscrit dans une posture réflexive mettant en œuvre au quotidien la démarche d'analyse de pratique.

Le dispositif mis en place par l'équipe pédagogique permettra à l'étudiant de développer sa posture réflexive, d'apprendre de ses expériences par la distanciation critique de sa pratique, ses représentations ainsi que sa façon de collaborer en équipe.

CE QUI PERMET LA POSTURE REFLEXIVE



CM = Cours Magistraux, TD = Travaux Dirigés, TPG = Travaux Personnels Guidés
 APP = Analyse de la Pratique Professionnelle
 UE = Unité d'Enseignement
 GEASE = Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives

Calendrier

La première année de formation se déroule du lundi 6 février 2023 au 8 décembre 2023.

La session 2 des unités d'enseignement du semestre 2 (session de rattrapage) sera organisée également durant la semaine du 11 au 15 Décembre 2023.

Semestre 1 :

- Il se déroule sur 22 semaines : du 6 février 2023 au 9 juillet 2023
- 15 semaines de cours
- 5 semaines de stages
- 2 semaines de vacances : 1 semaine du 8 au 14 mai 2023 et 1 semaine du 3 au 9 juillet 2023

Semestre 2 :

- Il se déroule sur 22 semaines : du 10 juillet 2023 au 10 décembre 2023
- 10 semaines de cours
- 10 semaines de stages
- 10 semaines de vacances : 1 semaine du 10 au 16 juillet 2023, 1 semaine du 30 octobre au 5 novembre 2023 et 8 semaines du 11 décembre 2023 au 4 février 2024

Les Unités d'enseignement semestres 1 et 2



SEMESTRE 1



SEMESTRE 2

Les formateurs intervenants lors du semestre 1 :

Compétences	Unités d'Enseignement	Formateurs responsables
Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière	Clémence PIERRAT-COSSON Paulina OSSIRI Chloé CELLIER
Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	UE 2.10 : Infectiologie hygiène	Chrystel DURA Katia RICHARD
	UE 4.1 : Soins de confort et de bien être	Clémence PIERRAT-COSSON Justine COURAULT
	UE 5.1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	Paulina OSSIRI Justine COURAULT Chloé CELLIER
Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	UE 2.1 : Biologie fondamentale	Chloé CELLIER
	UE 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions	Justine COURAULT Clémence PIERRAT-COSSON
	UE 2.4 : Processus traumatiques	Justine COURAULT Clémence PIERRAT-COSSON
	UE 2.11 : Pharmacologie et thérapeutique	Chrystel DURA Paulina OSSIRI
Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	UE 1.1 : Psychologie, sociologie anthropologie	Paulina OSSIRI Chloé CELLIER
Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	UE 1.3 : Législation éthique déontologie	Chrystel DURA Clémence PIERRAT-COSSON
Compétences transversales	UE 6.1 : Méthodes de travail	Chrystel DURA Justine COURAULT
	UE 6.2 : Anglais	Katia RICHARD

Les formateurs intervenants lors du semestre 2 :

Compétences	Unités d'Enseignement	Formateurs responsables
Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière	Katia RICHARD Clémence PIERRAT-COSSON Chloé CELLIER
	UE 5.2 : Evaluation d'une situation clinique	Katia RICHARD Paulina OSSIRI
	UE 2.3 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	Chrystel DURA Chloé CELLIER
Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers	UE 3.2 : Projet de soins infirmiers	Katia RICHARD Justine COURAULT
Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	UE 2.6 : Processus psychopathologiques	Chrystel DURA Paulina OSSIRI
	UE 4.3 : Soins d'urgence	Katia RICHARD
	UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	Clémence PIERRAT-COSSON Paulina OSSIRI Chloé CELLIER
Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	UE 1.2 : Santé publique et économie de la santé	Chrystel DURA Paulina OSSIRI
Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie	Justine COURAULT
	UE 4.2 : Soins relationnels	Chrystel DURA Justine COURAULT
Compétence 7 : Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle	UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques	Clémence PIERRAT-COSSON Katia RICHARD
Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	UE 6.2 : Anglais	Katia RICHARD

Le dispositif d'évaluation et de validation des semestres 1 et 2

EVALUATION DU SEMESTRE 1				
UNITES D'ENSEIGNEMENTS	ECTS	MODALITES DE L'EVALUATION	DATES : SESSION 1	SESSION 2
UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie	3	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	Le 16 mai 2023 Appel à 10h30 Durée 2h	Le 19 juillet 2023 Appel à 10h30 Durée 2h
UE 1.3 Législation, éthique, déontologie	2	Evaluation écrite portant sur l'exactitude des connaissances et la justesse dans l'utilisation des notions	Le 16 mai 2023 Appel à 8h30 Durée 1h	Le 19 juillet 2023 Appel 8h30 Durée 1h
UE 2.1 Biologie fondamentale	1	Evaluation écrite portant sur l'exactitude des connaissances	Le 8 juin 2023 Appel à 8h30 Durée 1h	Le 20 juillet 2023 Appel à 8h30 Durée 1h
UE 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	3	Evaluation écrite portant sur l'exactitude des connaissances	Le 8 juin 2023 Appel à 10h30 Durée 1h30	Le 20 juillet 2023 Appel à 10h30 Durée 1h30
UE 2.4 Processus traumatiques	2	Evaluation écrite portant sur l'exactitude des connaissances et la justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques	Le 7 juin 2023 Appel à 8h30 Durée 1h	Le 19 juillet 2023 Appel à 14h Durée 1h
UE 2.10 Infectiologie, hygiène	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Rendu du document d'évaluation le 14 juin 2023 à 8h30 en présentiel	Rendu du document d'évaluation le 24 juillet 2023 à 14h
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	2	Evaluation écrite portant sur l'exactitude des connaissances et la compréhension des mécanismes	Le 17 mai 2023 Appel à 8h30 Durée 1h	Le 19 juillet 2023 Appel à 15h30 Durée 1h
UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière + UE 5.1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint	Le 9 juin 2023 sur table en groupe restreint Appel à 8h Durée 4h	Le 24 juillet 2023 sur table en groupe restreint Appel à 8h Durée 4h
UE 4.1 Soins de confort et de bien être	2	Travail écrit de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur, etc.	Le 17 mai 2023 Appel à 10h30 Durée 2h	Le 20 juillet 2023 Appel à 14h Durée 2h
UE 6.1 Méthodes de travail	2	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	Dépôt du sujet le 28 mars 2023 à 14h sur Célène avec explication vidéo Travail en groupe l'AM du 28 mars en groupe, durée 3h Retour document Le 4 avril 2023 entre 12h30 et 14h en groupe	Dépôt du sujet le 17 juillet 2023 à 14h sur Célène avec explication vidéo Travail en groupe l'AM du 17 Juillet en groupe durée 3h Retour document Le 24 juillet 2022 à 14h en groupe
UE 6.2 Anglais	2	Participation active en e-Learning	Arrêt des compteurs Le 14 juin 2023 à 23h59	Arrêt des compteurs Le 28 juillet 2023 à 23h59

5 - EVALUATION DU SEMESTRE 2

Unités d'Enseignements	ECTS	Modalités d'évaluation	Dates session 1	Dates session 2
UE 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie	2	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts.	Le 13 novembre 2023 de 10h à 12h Durée 2h (Distanciel) Sujet accessible sur Célène à 9h Dépôt final sur Célène jusqu'à 11h30 maximum	Le 14 décembre 2023 de 10h à 12h Durée 2h (Distanciel) Sujet accessible sur Célène à 10h Dépôt final sur Célène jusqu'à 12h30 maximum
UE 1.2.: Santé publique et économie de la santé	2	QCM QROC	Le 15 novembre 2023 appel à 8h30 durée 1h	Le 13 décembre 2023 appel à 8 h 30 durée 1h
UE 2.3 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	2	QCM QROC durée 1h	Le 15 novembre 2023 appel à 10h30 durée 1h	Le 13 décembre 2023 appel à 10h30 durée 1h
UE 2.6.: Processus psychopathologiques	2	QROC Mini-situations	Le 16 novembre 2023 appel à 14h durée 1h	Le 13 décembre 2023 appel à 14 h 00 durée 1h
UE 3.1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Retour du document le Le 26 octobre 2023 entre 8h30 et 9h30	Retour du document le 11 décembre 2023 entre 14h et 15h
UE 3.2. : Projet de soins infirmiers	1	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins.	Retour du document le Le 26 octobre 2023 entre 8h30 et 9h30	Retour du document le 11 décembre 2023 entre 14h et 15h
UE 5.2. : Evaluation d'une situation clinique	2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Retour du document le Le 26 octobre 2023 entre 8h30 et 9h30 Evaluation orale le 9 novembre journée et 10 novembre matin 2023 (voir affichage)	Retour du document le 11 décembre 2023 entre 14 h et 15h Evaluation orale le 15 décembre 2023 à partir de 14h (voir affichage)
UE 4.2 : Soins relationnels	1	Travail écrit avec argumentation orale de réflexion avec utilisation des concepts.	Retour du document écrit le 10 octobre 2023 à 8h30. Retour sur la validation du thème par mail par le cadre de suivi pédagogique avant le 22/10/23 Argumentation orale les 17 novembre journée et 20 novembre après midi 2023 (voir affichage)	Evaluation orale le 15 décembre 2023 matin (voir affichage)
UE 4.3 : Soins d'urgence	1	AFGSU délivrée en fin de formation	septembre 2023 voir affichage	
UE 4.4. : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	Calculs de doses appliqués en situation simulée	Le 13 novembre après midi et 14 novembre journée 2023 Voir affichage	Le 12 décembre 2023 voir affichage
UE 4.5 : Soins infirmiers et gestion des risques	1	QCM QROC	Le 16 novembre 2023 appel à 16h durée 1h	Le 13 décembre 2023 appel à 16h durée 1h
UE 6.2 : Anglais	2	présence et participation active	Arrêt des compteurs le 13 novembre 2023 à 23h59	Arrêt des compteurs le 15 décembre 2023 à 23h59

ⓘ L'ensemble des dates des évaluations des différents semestres peut être modifié en fonction de l'activité pédagogique et institutionnelle

CONCLUSION

Ce document a pour objectif de présenter l'institut de formation paramédical, l'organisation de la formation infirmière.

Ce dispositif de formation fait référence à la législation, au règlement intérieur, et aux projets et orientations pédagogiques de l'IFPM. Il sera une référence tout au long de la formation.

Ce projet permettra :

- de construire et développer les compétences à travers l'acquisition de savoirs, et savoir-faire, attitudes et comportements professionnels,
- de mettre en œuvre des soins de qualité et répondre aux besoins de santé de la population.

L'équipe pédagogique accompagnera l'étudiant dans la compréhension et l'appropriation de ce dispositif. Ce dernier aura à se positionner comme acteur responsable, autonome, impliqué dans la formation.